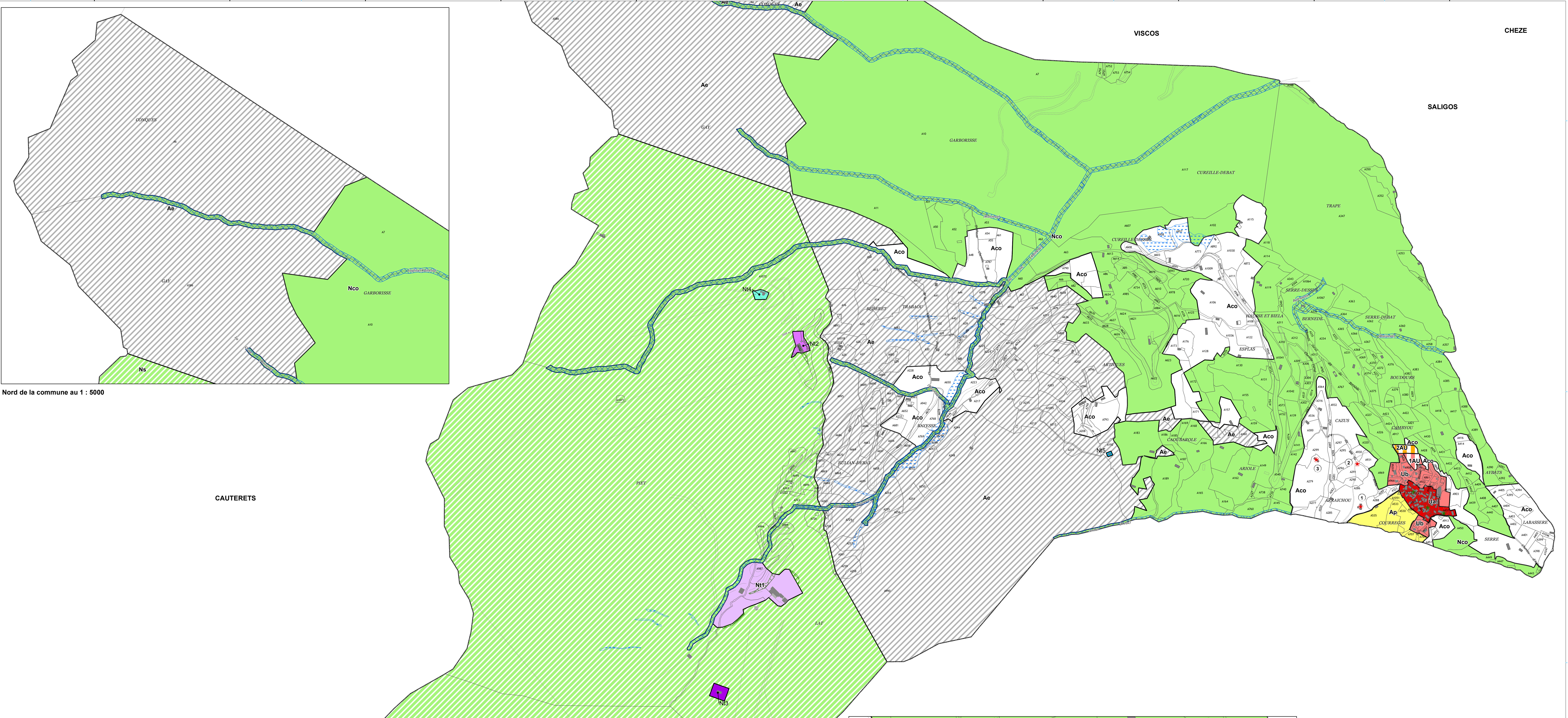
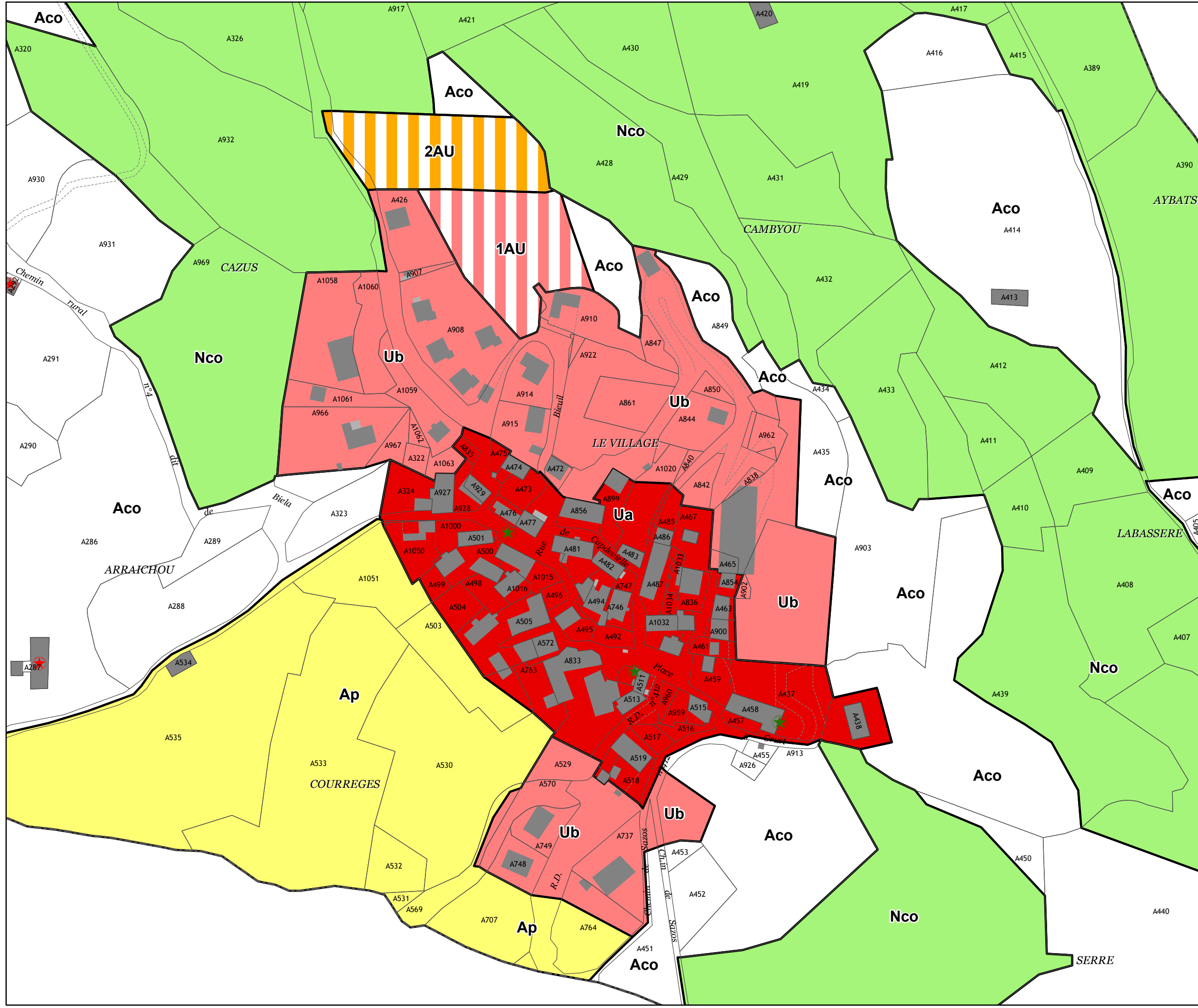




Nord de la commune au 1 : 5000



Zoom sur le village 1 : 1500

3 Plan Local d'Urbanisme

Grust

Zonage réglementaire

- Zonage réglementaire**
- Ub - Zone urbaine à vocation principale d'habitat - Centre ancien
 - Ub - Zone urbaine à vocation principale d'habitat - Extensions modernes
 - 1AU - Zone à urbaniser
 - 2AU - Zone à urbaniser à long terme
 - Aco - Zone à vocation agricole et de continuités écologiques
 - Ae - Zone agricole des granges d'altitude et des estives
 - Ap - Zone agricole protégée
 - Nco - Zone naturelle à vocation de continuités écologiques
 - Ns - Zone naturelle dédiée aux sports de montagne 4 saisons
 - N1 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saisons en station
 - N2 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saisons en station
 - N3 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saisons en station
 - N4 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saisons en station
 - N5 - STECAL dédié à la mise en valeur du patrimoine

- Prescriptions**
- ★ Patrimoine(s) remarquable(s)
 - ★ Bâtiment(s) pouvant changer de destination
 - ⊠ Cours d'eau, lacs et leurs espaces rivaux
 - ⊠ Éléments à protéger pour des motifs écologiques
 - ⊠ Zones humides